

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS

SÉANCE DU LUNDI 07 OCTOBRE 2024

PRO C È S - V E R B A L

L'an deux mille vingt-quatre, le sept octobre deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le premier octobre deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

Étaient convoqués : Mme CHARRAUD Isabelle, M. DELOIRE Jérôme, Mme DESNOS Caroline, Mme FURIC Tiphaine, M. GABORIAUD Bernard, M. GEORGET David, M. GLÉMOT Étienne, Mme GROSBOIS Mélanie, M. GUEUDET Arnaud, M. GUILLEMIN Richard, Mme HAMARD Marie-Claude, Mme HUBERT Céline, M. LOREAU Samuel, Mme MADIOT Séverine, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Marie, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme NOIROT Muriel, Mme PAQUEREAU Amélie, M. PARIS Jean-Paul, Mme PELLETIER Estelle, M. PERRAULT Sylvain, M. PISCIONE Patrick, M. RAYNAL Michel, M. ROBERT Bruno, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEINIRGER Émeline, Mme THÉBAULT Angélique, Mme MAROLLEAU Estelle.

Étaient excusés :

Mme SORET-LENEUTRE Valérie a donné procuration à M. GABORIAUD Bernard ;
M. PISCIONE Patrick a donné procuration à M. MUHAMMAD Nooruddine ;
M. LOREAU Samuel a donné procuration à Mme HUBERT Céline ;
M. RAYNAL Michel a donné procuration à Mme NOIROT Muriel ;
M. ROBERT Bruno a donné procuration à Mme HAMARD Marie-Claude ;
Mme PAQUEREAU Amélie a donné procuration à Mme FURIC Tiphaine ;
M. MAURIER Jérôme a donné procuration à M. GUEUDET Arnaud.

Était absente :

Mme Mélanie GROSBOIS.

Secrétaire de séance : Mme Céline HUBERT

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 28
Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie

Ouverture de la séance à 20h32 par le Maire, M. Étienne GLÉMOT.

• **Approbation du procès-verbal de la séance du 02 septembre 2024.**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil approuve ce procès-verbal.

➤ **Agenda de M. le Maire**

M. le Maire présente son agenda :

- 05/09 : Inauguration des locaux de Groupama en centre-ville. M. Étienne GLÉMOT a remercié les dirigeants de Groupama d'avoir fait le choix de rester dans le centre du Lion d'Angers, car l'étude Villes

ouvertes a souligné l'importance d'apporter des activités dans le centre-ville pour qu'il soit fréquenté. Villes ouvertes a d'ailleurs fait remarqué que le projet d'espace culturel envisagé tel qu'il est actuellement, est trop excentré.

M. Étienne GLÉMOT poursuit en déclarant qu'il a récemment rencontré les directions départementale et locale d'une banque pour faire une contreproposition qu'ils ont trouvé extrêmement intéressante. Il explique qu'il a travaillé avec M. Arnaud GUEUDET pour leur soumettre une solution de 365 mètres carrés en centre-ville qui a retenu toute leur attention. D'où l'importance de prévoir des objectifs pour le renouvellement urbain, afin de recréer des grandes surfaces en centre-ville pour le dynamiser.

M. Étienne GLÉMOT revient ensuite sur les deux journées d'étude et d'échanges avec le cabinet Villes ouvertes et se félicite de la réussite de ces journées de travail avec les experts, les personnes publiques associées (P.P.A.) comme ALTER, le département et la C.C.V.H.A., mais aussi avec le public lors des sorties d'école ou du marché (certains habitants ont d'ailleurs patienté jusqu'à 20 minutes pour pouvoir accéder au stand Villes ouvertes pour pouvoir donner leur avis).

- 07/09 : Forum des associations, toujours aussi populaire, Inauguration fresque Flamme olympique ;

- 13/09 : Etude urbaine, réunion publique ;

- 14/09 : Inauguration de l'école Edmond GIRARD, en présence du Préfet. De nombreux mots ont été mis dans le livre d'or de la ville au sujet de ce très beau chantier ;

- 15/09 : Journée citoyenne : il faudra envisager de la reprogrammer au mois de mai, plus propice ;

- 21/09 : Séminaire de rentrée de la C.C.V.H.A. sur la transition écologique, avec les shifters de M. Jean-Marc JANCOVICI. En résumé, en peu d'années, nous sommes passés d'une situation où tout allait bien, à une situation où il convenait de limiter les consommations de fuel, de CO2... pour protéger l'atmosphère. À l'heure actuelle s'ajoute la nécessité de se protéger de la chaleur de l'été au regard du climat à venir ;

- 01/10 : Rencontre de Mme la Sous-Préfète et de M. le directeur de la DDFIP (Direction départementale des finances publiques) qui vient de prendre ses fonctions ;

- 03/10 : Soirée Éco des Vallées à la SEDA / soirée des chefs d'entreprises organisée par la C.C.V.H.A. Le projet d'agrandissement de la SEDA est bloqué par la C.C.V.H.A., car le conseil d'état n'a pas statué sur l'arrêté pris le 31 mai 2024 par M. Christophe BÉCHU, alors Ministre de la transition écologique, arrêté qui a été attaqué le 5 août, suspendant tout. La C.C.V.H.A. n'étant donc pas certaine que la consommation foncière de 32 hectares soit affectée à quelqu'un d'autre que la C.C.V.H.A., le projet ne peut être validé. En effet, économiquement, le droit à construire de la C.C.V.H.A. est d'une dizaine d'hectares entre 2021 et 2031, il ne faut donc pas prendre de risques.

➤ **Agenda de M MUHAMMAD – Conseiller départemental de Maine & Loire**

M. Nooruddine MUHAMMAD salue les élus présents et les représentants presse.

Il présente son agenda du mois de septembre, agenda de rentrée.

- 31/08 : il a présidé le Comice agricole de Morannes sur Sarthe - Daumeray. Les agriculteurs sont inquiets, d'une part, en raison des problèmes sanitaires sur les bovins, d'autre part, parce qu'ils craignent la météo (60 à 70 millimètres de pluie sont encore annoncés d'ici mercredi après-midi). 2024 est une année compliquée, d'autant que la loi d'orientation qui devait sortir a été mise en suspens. Les messages d'inquiétude des agriculteurs ont été remontés aux instances nationales.
- 03/09 : cérémonie émouvante à Grézillé. En 1959, 5 pompiers périssaient en combattant le feu dans la forêt. Cette catastrophe a été à l'origine de beaucoup de doctrines sur les feux de forêt.

- Septembre est le mois des préparations budgétaires. L'année 2025 est vue comme une année « annus horribilis », en raison de la disette budgétaire annoncée par les pouvoirs publics. M. Nooruddine MUHAMMAD répète ce qu'il a annoncé lors de l'inauguration de la bibliothèque de la Jaille-Yvon, à savoir que les nécessaires coupes budgétaires ne devront pas se faire au détriment de la culture et du sport, qui ne sont pas les compétences premières du Département.
- Il termine avec le sujet des pompiers, plusieurs ordres de grève étant annoncés. Le S.D.I.S. (Service départemental d'incendie et de secours) met en place une nouvelle organisation fonctionnelle, qui a été présentée le 30 septembre au personnel, avec un accent mis sur les personnels civils dans certains emplois pour des raisons de compétences techniques, notamment dans certains secteurs, comme par exemple les bâtiments.
- Demain, 08 octobre, à l'occasion d'un COPIL (Comité de pilotage) sur le R.S.A. (Revenu de solidarité active), M. Nooruddine MUHAMMAD va présenter au Préfet l'évolution des chiffres : en août 2024 le nombre des bénéficiaires est passé sous la barre des 17 000, soit moins de 13 000 foyers. Depuis 2020, la baisse est constante ; elle est le fruit d'une conjoncture économique très forte sur le département, mais également d'une volonté politique d'accompagner les bénéficiaires. Par ailleurs, une nouvelle loi (loi pour le plein emploi) va entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain avec notamment Pôle emploi devenu France travail. Le R.S.A. verra ses modalités modifiées avec par exemple la question de la durée minimale d'activité de 15 heures hebdomadaires pour les bénéficiaires de cette allocation.

COMMISSION COMMUNICATION - CULTURE - CITOYENNETÉ - ANIMATION

➤ Orientations retenues

Rapporteur : Mme Muriel NOIROT

Mme Muriel NOIROT indique que la commission ne s'est pas réunie, mais elle revient sur certaines dates importantes :

- Forum des associations le 7 septembre ;
- Journée citoyenne le 15 septembre ;
- Les Talents exposent (16 exposants) dimanche 6 octobre ;
- Mondial du Lion : un temps convivial est prévu le mercredi 16 octobre à 19 heures ;
- Commémorations du 11 novembre, avec la présence des enfants des établissements scolaires ;
- Les élections des membres du Comité consultatif sont en cours dans les établissements scolaires. Rencontre le samedi 23 novembre, à 11 heures, pour remercier les enfants qui viennent d'exercer un mandat de deux ans et pour introniser les nouveaux élus.

Prochaine commission programmée le 17 octobre à 18h30.

M. Étienne GLÉMOT prévient que, pour la première fois, il sera absent au cocktail du Mondial parce qu'il participera au congrès des intercommunalités de France avec des membres de la C.C.V.H.A. le 16 octobre. Les enjeux sont importants. Mme Catherine VAUTRIN, Ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation, a déclaré dans un article de Ouest France paru dimanche dernier, que les financements croisés, dont ceux de l'état seront limités. Elle promet que chaque strate aura une compétence, alors que jusqu'ici chaque strate était chef de file d'une compétence. M. Étienne GLÉMOT explicite cette information avec l'exemple des voies vertes qui sont actuellement financées en partie par la commune, par la C.C.V.H.A., par le département, par la région et par l'État. Un tel projet n'aura plus demain plus qu'un seul financeur et non plus cinq.

M. Étienne GLÉMOT ajoute qu'il a indiqué aux parlementaires, qu'il a noté qu'il y avait 348 milliards de niches fiscales et qu'il serait plus judicieux d'y prélever les fonds nécessaires au redressement des comptes publics plutôt que de réduire les dotations aux collectivités.

Enfin, il précise que ce congrès va permettre de participer à de nombreuses réunions de travail avec les ministres, pour ainsi leur faire remonter les projets et visions de l'intercommunalité.

COMMISSION VOIRIE DE BOURG – DÉCHETS – ESPACES VERTS

M. David GEORGET laisse la parole à M. Richard GUILLEMIN.

➤ **Orientations retenues**

Rapporteur : M. Richard GUILLEMIN

M. Richard GUILLEMIN présente les points abordés lors de la commission du 09 septembre dernier :

- Budget 2025 :
Premières réflexions sur le budget.
- Points sur les dossiers :
 - Pour le devant de l'école Edmond Girard : LIGEIS a travaillé sur un chiffrage au regard des retours qui avaient été faits avant l'été sur le premier projet. Une présentation du projet revue des remarques et de ce chiffrage sera faite lors de la commission du mois d'octobre.
 - LIGEIS termine de formaliser des esquisses pour les rues de la Corderie, des Mésanges et Anselme Bouvet, pour une présentation prévue lors de la commission du mois d'octobre.
 - La réfection des chemins du parc Jules Verne est programmée par Durand d'ici fin d'année ;
 - Suppression des Point d'Apports Volontaires semi-enterrés des ronds-points mi-septembre et prochainement celui de Super U ;
 - Achat d'un but mobile pour du football à 8 pour le C.S.L. Football, pour un montant d'environ 2 800 euros ;
 - Le terrain de football en herbe va être de plus en plus utilisé, le nombre de licenciés étant en hausse, et va donc nécessiter plus d'heures d'entretien ;
- Tableau des devis validés.

La prochaine commission est fixée au 14 octobre 2024 à 20h30.

M. David GEORGET reprend la parole et soumet au conseil la première délibération de la soirée.

Il précise qu'à l'entrée du parking du Pôle santé, un certain nombre de parterres doivent être remis au propre ; ils devront ensuite être entretenus par la commune, alors qu'auparavant ce travail était fait par la communauté de communes.

● **2024-10-01 / Maine & Loire Habitat – convention pour l'entretien des espaces verts du Pôle Santé**

Lors de l'accord d'acquisition des différents pôles santé du territoire par Maine et Loire Habitat à la CCVHA, il a été défini que les communes reprendraient les espaces verts autour en propriété foncière et l'entretien de ces parcelles.

Or sur Le Lion d'Angers cette division des choses est plus complexe : les espaces verts concernés reposent sur le parking souterrain du bâtiment, et le transfert de la propriété foncière de ces espaces nécessiterait une division en volume pour les dissocier du parking et être formalisée.

Il est ainsi proposé de laisser l'entière propriété de ces espaces à Maine et Loire Habitat et, pour maintenir l'accord politique de reprise qui avait été convenu, de formaliser la mise en place de l'entretien de ces espaces par la commune par une convention d'entretien avec Maine et Loire Habitat, en pièce jointe.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **D'approuver** la convention d'entretien des espaces verts du pôle Santé du Lion d'Angers avec Maine et Loire Habitat,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

COMMISSION CCAS ACTION SOCIALE – LOGEMENT – SANTÉ

Mme Marie-Claude HAMARD indique que les membres du C.C.A.S. se sont réunis le 05 septembre dernier.

➤ **Orientations retenues**

Rapporteur : Mme Marie MELLIER

Mme Marie MELLIER lit le rapport de la commission :

- Dossiers sociaux :
 - 2 aides financières d'urgence : 437 €,
 - 2 notifications de non admission à l'aide sociale pour personnes âgées,
 - 2 notifications d'admission à l'aide sociale hébergement pour personnes handicapées,
 - 7 demandes d'aide aux vacances : 583,39 € pour 8 enfants ;
- Semaine bleue du 30/09 au 06/10 :
Activités proposées : conférence sur les bons réflexes à adopter face aux actes de malveillance par la Brigade des aînés et intervention de A.L.M.A. (Allô Maltraitance des personnes âgées et majeurs en situation de handicap) - atelier mémoire à l'EHPAD – atelier chants avec le Club Rencontre et Loisirs - atelier jeux de société à la résidence seniors ;
- Repas des aînés :
Le mercredi 13 novembre 2024 au Lion d'Angers et le mercredi 27 novembre 2024 à Andigné ;
- Solidarité femmes 49 :
Proposition d'un point itinérant d'écoute et d'information - une rencontre est prévue avec Mme HAMARD prochainement.

Prochaine réunion le mardi 15 octobre 2024 à 19 h 30.

Mme Marie-Claude HAMARD souhaite ajouter pour le point d'écoute Solidarité femmes 49 que 37 personnes du Lion d'Angers ont consulté cette association à la suite des 113 entretiens menés. Au niveau du département, la commune est plutôt bien lotie au regard de ces chiffres.

L'idée est d'installer un van équipé de supports d'information et de médiation ; le point écoute/information sera animé par une chargée de prévention pour le grand public, associé à une campagne d'information et de communication sur notre territoire. Il s'agit d'une demande du préfet qui a écrit aux élus pour mettre l'accent sur l'information par rapport aux violences et aux victimes de violence. Ce point pourra se faire sur le marché. Mme Marie-Claude HAMARD va rencontrer l'association cette semaine.

Mme Marie-Claude HAMARD annonce ensuite qu'elle va présenter une délibération portant sur les logements sociaux.

20h59 : M. Étienne GLÉMOT se déporte, étant président de JAXED.

Mme Marie-Claude HAMARD rappelle que le conseil municipal avait émis un avis défavorable à la demande de Maine et Loire Habitat de mettre en vente 28 logements au mois d'août 2024, en raison d'une forte pression due aux nombreuses demandes de logements au Lion d'Angers, et dans l'attente de la livraison du lotissement de Revion pour desserrer l'étau. De plus, elle ajoute que pour un logement mis en vente, en cas de départ du locataire, le logement ne peut pas être reloué.

Maine et Loire Habitat a depuis revu un peu sa position en prenant en compte l'avis des élus, mais également parce que dans le quartier de Durval, des logements en location/accession sociale ont été construits. La mairie avait prévu de faire construire une dizaine de ce type de logements dans le futur lotissement de la Grande Chaussée, mais Maine et Loire Habitat a investi dans le lotissement de Durval en avance de phase. La vente de logements sociaux est nécessaire à Maine et Loire Habitat pour maintenir des fonds propres mais aussi pour proposer de nouveaux logements. À titre indicatif, sur le lotissement de Revion, Maine et Loire Habitat a acheté 32 logements, ce qui représente 1,6 million d'euros de fonds propres. La vente de logements locatifs est donc un impératif pour Maine et Loire Habitat.

Mme Marie-Claude HAMARD procède à la lecture de la délibération.

Mme Émeline STEINIRGER demande ce qui se passe si les locataires ne peuvent pas acheter ?

Mme Marie-Claude HAMARD lui répond qu'ils restent tout simplement locataires. Il s'agit juste d'une possibilité qui leur est donnée de pouvoir devenir propriétaires.

M. Nooruddine MUHAMMAD souhaite que Mme Marie-Claude HAMARD redonne le ratio de toutes les maisons qui ont été vendues dans cette configuration-là et le nombre de locataires qui ont finalement acheté ?

Mme Marie-Claude HAMARD indique que depuis 2008, environ 13-14 achats ont eu lieu, ce qui est peu et reste exceptionnel.

Mme Émeline STEINIRGER souhaite savoir si après la tranche des 5 logements décrits dans la délibération, l'idée est d'atteindre le nombre des 28 logements initialement fixé par Maine et Loire Habitat via de nouvelles tranches ?

Mme Marie-Claude HAMARD explique qu'il y aura toujours régulièrement des logements locatifs mis en vente, mais il faudra toujours nécessairement l'avis de la commune. Une évolution est possible, car il est arrivé que des logements sociaux vacants soient mis en vente et donc accessible à tout un chacun. Ce qui n'est pas possible dans le processus présenté en délibération ce soir.

M. Jérôme DELOIRE précise que le logement est mis en vente uniquement lorsque le locataire part.

Mme Marie-Claude HAMARD indique que sur plus de 300 logements sociaux, seuls 14 ont été achetés ; cela reste une minorité.

● 2024-10-02 / Vente de logements locatifs sociaux – avis de la commune

Par délibération du 23 janvier 2024, Le Conseil d'Administration de l'OPH Maine et Loire Habitat a formalisé un souhait de vente de 28 logements sociaux situés sur Le Lion d'Angers, pour lequel la commune a donné un avis défavorable par délibération du 3 juin 2024.

Par courrier du 8 août 2024, le directeur général de Jaxed, antenne de Maine et Loire Habitat pour l'accession sociale à la propriété, nous informe de l'acquisition de 3 maisons dans la ZAC de Durval, première étape en avance de phase des 10 logements PSLA prévus sur la commune, initialement dans le futur quartier de La Grande Chaussée.

Jaxed demande en parallèle de cette acquisition la possibilité de réétudier l'avis défavorable du 3 juin, et demande d'autoriser la vente d'une première tranche de 5 logements sur les 28 initiaux aux locataires occupants.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **De donner un avis** sur la vente de 5 logements proposée par Maine et Loire Habitat,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

21h05 retour de M. GLÉMOT, qui remercie Mme Marie-Claude HAMARD.

COMMISSION ÉDUCATION – ENFANCE-JEUNESSE - SPORTS

Mme Isabelle CHARRAUD laisse la parole à M. Bernard GABORIAUD pour la lecture du compte rendu de la commission réunie le 19 septembre dernier.

➤ **Orientations retenues**

Rapporteur : M. Bernard GABORIAUD

- Réunion du 16 septembre :
Rencontre avec les professeurs de sport des collègues, le club d'athlétisme E.S.S.H.A. et le Cabinet Osmose. Ce cabinet a été sollicité par la ville pour travailler sur un projet de création d'une piste d'athlétisme. L'objectif de la rencontre était de recueillir les besoins des utilisateurs :
 - Souhait d'une piste de 400 mètres avec 6 couloirs pour le club, une ligne droite de 100 mètres ; une piste de 250 mètres est suffisante pour les collègues.
 - Pouvoir faire des relais, une piste avec des tracés,
 - Idéalement avoir un espace sauts, une cage pour du lancer.Le besoin est journalier entre les scolaires et le club qui à ce jour atteint une centaine d'adhérents aujourd'hui avec 2 salariés et des alternants pour les entraînements ;
- Rugby club :
Demande du club de rugby R.C.H.A. pour utiliser un espace en herbe pour les entraînements des jeunes. Le club motive sa demande par le fait que de nombreux enfants scolarisés au Lion sont adhérents au club. La commission est plutôt favorable à l'utilisation du triangle en herbe au Complexe Mérignac avec la création d'une section Lionnaise ;
- Réflexions :
Sur le prochain thème pour une rencontre associative et sur l'organisation de la fête du sport 2025 ;
- Anim'école :
Assemblée générale le 24 septembre dernier. Les animations organisées l'année dernière ont permis à l'association de donner 25 € par enfant à l'ensemble du groupe scolaire Edmond Girard. C'est une somme importante qui permettra aux enseignants de financer des sorties ou du matériel.

Prochaine commission le jeudi 10 octobre 2024, avec au préalable une visite du local vélo avec le Vélo Club Lionnais dès 19h30.

COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION

➤ **Orientations retenues**

Rapporteur : M. Nooruddine MUHAMMAD

M. Nooruddine MUHAMMAD fait un retour sur un contentieux fiscal relatif aux impôts sur le capital travail (taxe foncière T.F., cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises C.V.A.E. et la cotisation foncière des entreprises C.F.E.).

L'État a perdu ce contentieux et cela s'est traduit par un dégrèvement d'un certain nombre de bâtiments d'Elivia, la plus grosse entreprise du territoire avec son abattoir. Une manipulation malencontreuse des services de l'État a fait que la ville du Lion d'Angers s'est retrouvée avec une baisse importante de la fiscalité qu'elle devait recevoir par rapport aux bases (baisse équivalente à la taxe foncière de 500 maisons). La situation a été découverte par le Directeur général des services de la mairie, M. Erwan VOISIN, en raison des moindres recettes perçues. La Commission finances s'est alors réunie en urgence à ce sujet. Entre temps, un nouveau directeur des finances publiques a été nommé dans le département. Il a été étonné de cet état de fait. Finalement, l'erreur reconnue, la mairie a reçu un écrit indiquant que tout allait rentrer dans l'ordre. Un rattrapage est donc prévu avec un décalage de trésorerie d'ici la fin d'année ou le début d'année prochaine, et au final le dégrèvement ne concernera que quelques dizaines de milliers d'euros de recettes en moins. La C.C.V.HA. a également été impactée dans une moindre mesure.

M. Nooruddine MUHAMMAD signale que la fiscalité est très fragile. Dans le cas présent, une mauvaise manipulation a fait que la commune s'est retrouvée avec des bases vierges, et donc une grosse décote et un gros manque à gagner, que Bercy va réaffecter.

M. Étienne GLÉMOT tient à préciser l'impact de cette erreur qui réduisait les recettes de 590 000 euros annuel, ce qui aurait représenté 3,6 millions sur le mandat.

M. Nooruddine MUHAMMAD poursuit en soulignant que ce problème a été traité par des personnes très compétentes et très compréhensives. Il remercie la Sous-Préfète qui est également intervenue par rapport à cette situation qui était anormale.

L'atterrissage budgétaire permettra de vérifier que tout est rentré dans l'ordre, toutefois la mairie dispose déjà de cet engagement écrit du directeur départemental des finances publiques.

M. Nooruddine MUHAMMAD enchaîne avec la présentation de l'organigramme des Services techniques. Il décrit la nouvelle organisation soumise au vote ce soir, vis-à-vis de celle qui existait jusqu'à présent. Le Pôle technique et aménagements devient Pôle technique, composé du Service Propreté (responsable : Mme LÉBOUCHÉ) et du Centre Technique Municipal. Le Centre Technique Municipal regroupera les services Bâtiments, Propreté urbaine et Espaces verts.

M. Nooruddine MUHAMMAD annonce que M. François CHAMPION a accepté le poste de responsable des Services techniques ; il encadrera donc les différents services. Puis, il attire l'attention sur la dimension administrative qui sera plus importante dans ce nouveau Pôle technique : lien avec la population, prêt de matériel, arrêtés de voirie... Enfin, le responsable du service Espaces verts est en cours de recrutement.

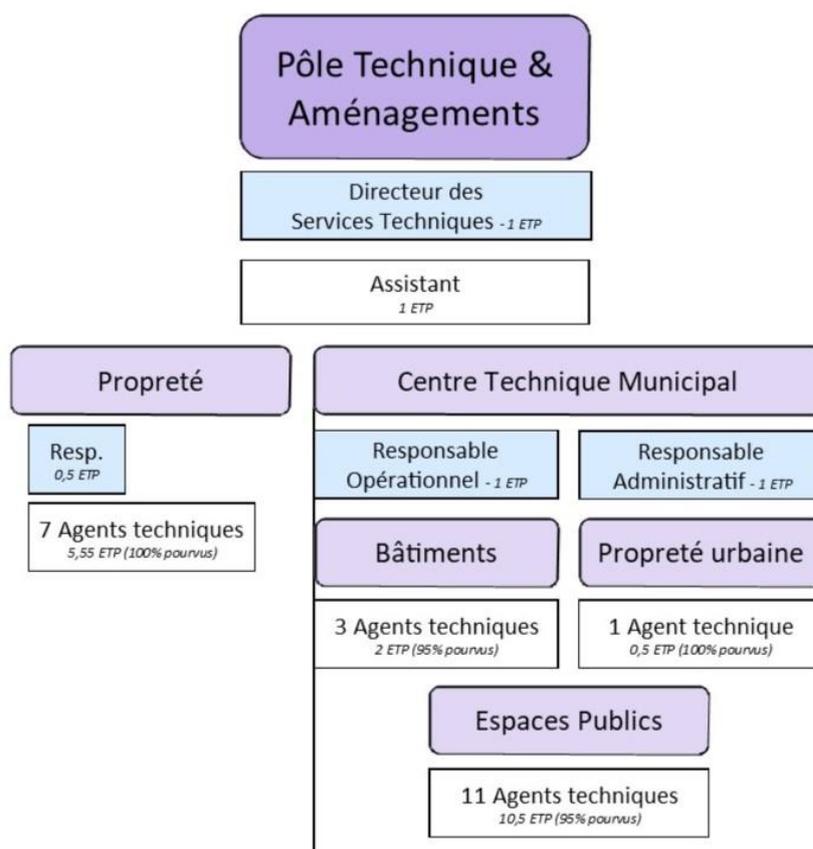
M. Nooruddine MUHAMMAD ajoute que cet organigramme indique une volonté d'asseoir les différentes stratégies à mener les prochaines années, notamment pour le service Espaces verts, afin de pouvoir répondre aux demandes des habitants recueillies lors des rencontres avec les élus. En effet, l'année 2024 ayant été atypique car très humide et chaude, les demandes de travaux à faire en saison ont été nombreuses.

M. Nooruddine MUHAMMAD termine sa présentation en indiquant que les fiches de poste de l'assistant technique, du gestionnaire technique, ainsi que du responsable du service Espaces verts ont été transmises en annexe.

■ 2024-10-03 / Organisation des services techniques

Par suite d'une demande du Bureau Municipal, un audit de l'organisation structurelle des services techniques et de la répartition des tâches en interne a été mené durant l'été. Celui-ci a conduit à proposer une organisation nouvelle sur les postes d'encadrants et la répartition des rôles, prenant en compte le départ de la collectivité au 1^{er} juillet dernier de la Directrice des Services Techniques.

Pour rappel l'organisation jusqu'alors était la suivante :



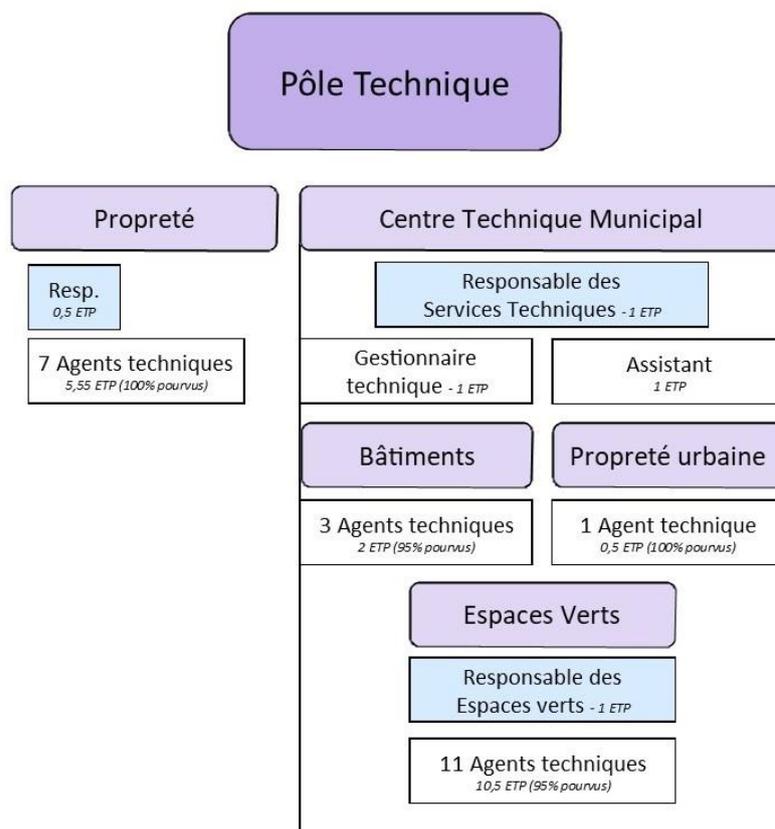
Le diagnostic a montré plusieurs éléments :

- Un défaut d'organisation et de répartition des tâches de secrétariat administratif entre les différents postes, et une absence de lisibilité des tâches entre l'assistant de la direction et le responsable administratif du Centre Technique Municipal,
- Des améliorations nécessaires dans la gestion des espaces verts sur la commune,
- La fin du besoin d'un poste de Directeur des Services Techniques au vu des projets communaux d'aménagement qui vont s'amoinrir dans les années à venir.

Il est ainsi proposé plusieurs changements pour répondre à ces problématiques :

- La suppression du poste de Directeur des Services Techniques par suite du départ de sa titulaire
- La transformation du poste de Responsable Opérationnel en Responsable du Centre Technique Municipal (incluant la dimension administrative),
- Le déplacement du poste d'assistant au niveau du Centre Technique Municipal, aussi bien hiérarchiquement que physiquement, incluant le souhait d'organiser un accueil physique des administrés au sein du pôle technique (prêt de matériel, renseignements sur des autorisations de voirie, déclarations de travaux sur le domaine public...),
- La transformation du poste de Responsable Administratif en poste de Gestionnaire Technique,
- La création d'un poste de Responsable des Espaces Verts.

Ces transformations amèneraient la mise en œuvre des fiches de postes en annexe, et l'organisation fonctionnelle du pôle technique suivante :



Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **D'approuver** l'organisation proposée pour le Pôle technique de la collectivité,
- **De demander** que ce projet soit soumis à l'avis du Comité Social Territorial,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

COMMISSION URBANISME – ÉCONOMIE

M. Arnaud GUEUDET annonce que la commission s'est réunie le 10 septembre et que Mme Séverine MADIOT va en faire le compte rendu.

➤ **Orientations retenues**

Rapporteur : Mme Séverine MADIOT

- **Revin :**
Afin de donner de la visibilité au lotissement Revin, il a été proposé de mettre en place un affichage à l'entrée et de réfléchir à un autre affichage sur la rocade, afin de promouvoir les lots restants à vendre. 8 lots sur 23 sont vendus, s'ajouteront prochainement les îlots A et B de Maine et Loire Habitat pour un montant de 297 600€ TTC.
- **La Grande chaussée :**
La commune est actuellement en pourparlers pour mener des études sur des parcelles en milieu rural qui pourraient servir de compensation des zones humides impactées par le projet de lotissement « La Grande Chaussée ». En effet, le bureau d'étude ECE Environnement a identifié plus de 6 000 m² de zones humides sur ce site.
Conformément à la réglementation en vigueur, lorsqu'un projet entraîne la destruction ou la dégradation de zones humides, des mesures compensatoires doivent être mises en place. Celles-ci consistent à restaurer des zones humides existantes.

Afin de valider la faisabilité de cette compensation, ECE Environnement doit procéder à une étude sur les parcelles qui ont été identifiées pour servir de compensation.

- Économie :
 - L'Authentique a vendu son fonds de commerce à un jeune couple de restaurateurs ;
 - Mme Lucile BERGER, tapissière de meubles sur la zone de la Grosse Pierre a décidé de remonter dans la zone de la Grée. Son local va être repris par Mme Juliette BOULEAU, qui ouvrira une boutique de créateur (vêtements et objet déco) appelée la Fabulerie.
 - Camping : bilan estival de M. et Mme BELLANGER : les clients ont fait de bons retours sur le camping. Pour une première saison, le bilan est plutôt positif malgré une météo capricieuse. La fréquentation est essentiellement constituée de gens de passage, qui se rendent par exemple à Terra Botanica. Pour les gérants, il faudrait accrocher ces gens de passage en mettant en place de nouvelles activités. Certaines personnes ont été agréablement surprises et sont revenues en fin de saison. Le bouche à oreille est en route, ce qui permet d'amener petit à petit une nouvelle clientèle.
- Point info :
 - Étude urbaine avec le cabinet Ville Ouverte : lors des deux journées d'immersion les 12 et 13 septembre derniers, il y a eu de nombreux échanges constructifs avec les associations de commerçants, les habitants et les partenaires institutionnels. Quelques 200 questionnaires ont été remplis : dans un mois nous aurons un retour sur les regards des habitants sur les points forts et les points faibles, ainsi que les priorités pour l'avenir.
- Dossiers en cours :
 - 12 déclarations préalables (D.P.),
 - 10 permis de construire (P.C.),
 - 26 certificats d'urbanisme (C.U.),
 - 9 déclarations d'intention d'aliéné (D.I.A.).

Prochaine réunion le 13 novembre 2024 à 18h30.

M. Étienne GLÉMOT revient sur les très bons commentaires du camping.

Il informe qu'il était aujourd'hui au camping, avec Anjou Tourisme, à qui il accordé une petite intervention (film de 3 minutes environ) pour expliquer le rôle d'Anjou Tourisme dans le projet camping du Lion d'Angers.

Il rappelle qu'Anjou Tourisme a accompagné la mairie sur le projet camping, premièrement afin de savoir s'il était judicieux ou non de refaire le camping, puis en apportant une aide pour la définition des travaux et enfin pour rechercher un gérant.

M. Étienne GLÉMOT a donc remercié Anjou Tourisme pour ses conseils, puisque la transformation du camping est réussie. Bien que la saison n'est pas été idéale cette année, le camping a eu de très bons retours, ce qui se confirme sur les réseaux sociaux. Il espère que les gérants en tireront la quintessence, d'autant que des personnes reviennent déjà. Il note que le camping sert aussi lors de manifestations familiales pour loger les proches dans les mobil-homes.

M. Arnaud GUEUDET complète ce qui a été dit sur la Fabulerie : ce nouveau commerce remplacera la tapissière sur meubles, au 7 bis rue du Marché. L'ouverture est prévue le 7 novembre. Le magasin s'apparentera à la Maison de Vincent à Segré. Elle regroupera une dizaine de créateurs et proposera bijoux, céramiques, vêtements... soit de bonne idées cadeaux pour Noël.

COMMISSION PATRIMOINE – SÉCURITÉ – CIMETIÈRE – MARCHÉ

➤ Orientations retenues

Rapporteur : M. Jérôme DELOIRE

M. Jérôme DELOIRE rapporte que la commission réunie le 09 septembre 2024 a abordé les points suivants :

- Organigramme :
Présentation de la nouvelle organisation avec M. François CHAMPION ;
- Police municipale :
Présentation des chiffres de février à septembre, qui seront affinés pour le conseil de mois de novembre ;
- Point sur le budget ;
- Points divers :
 - Horaires d'ouverture et de fermeture des salles de sport,
 - Circulation des vélos,
 - Rencontre avec M. Erwan VOISIN, directeur général des services, Mme Halimé LÉBOUCHÉ, responsable du service Propreté, M. François CHAMPION, responsable des Services techniques et M. Stéphane JEANNETEAU, directeur des services à la population de la C.C.V.H.A., pour réfléchir à l'ouverture des salles le soir. Un retour sera fait prochainement.

* * * * *

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Nooruddine MUHAMMAD attire l'attention des élus sur les invitations du Mondial du Lion dont ils ont été destinataires. Cette année, pour le C.S.O. (concours de saut d'obstacles) du dimanche, il faut nécessairement acheter un billet pour pouvoir s'asseoir dans les tribunes. L'invitation qui a été remise permet juste de rentrer sur le village. Seul un billet payant permet de voir le C.S.O. assis, et à ce jour, la tribune couverte est déjà complète ; il reste environ 400 places assises payantes dans les tribunes découvertes, mais les billets partent très vite. Il n'est plus possible de voir le C.S.O. debout, l'enceinte sera fermée.

Clôture de la séance à 21 h 28.

Prochain Conseil Municipal : 04 novembre 2024 à 20h30.

* * * * *

**Le Maire,
Étienne GLÉMOT**

**Le secrétaire de séance,
Mme Céline HUBERT**

